

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

L'avenir de la filière papier/bois se joue maintenant : pas de tribunal de commerce mais un projet industriel !

Ce 14 avril, la direction du groupe Fibre Excellence a confirmé en CSE sur les sites de St-Gaudens et Tarascon l'engagement d'une procédure pouvant conduire à brève échéance au redressement judiciaire voire à la liquidation.

Suite aux annonces gouvernementales du week-end dernier, la direction précise que la situation pourrait rapidement évoluer positivement à la condition que l'Etat clarifie la nature exacte de ses engagements en ce qui concerne en particulier la tarification du rachat de la production d'électricité.

Présente avec ses organisations auprès des salarié-es et de leurs syndicats CGT depuis le début de la lutte, la CGT affirme avec la plus grande solennité :

- Compte tenu de la place prépondérante dans la filière papier/bois des sites industriels actuellement exploités par Fibre Excellence, il n'est pas envisageable que leur pérennité soit mise à mal. Tout devra être donc fait pour assurer cette continuité et ne pas passer sous les fourches caudines des tribunaux de commerce, qui ne se préoccupent aucunement de la préservation de l'industrie, comme nous l'avons trop souvent constaté.
- Avec la CGT, les salarié-es ont construit un projet industriel d'avenir. Articulé à la relance du site de la Chapelle-Darblay, ce projet est une base ambitieuse pour construire l'avenir des sites de St-Gaudens et Tarascon, et pour écrire l'avenir de la filière papier/bois. Il doit être pris en compte. Cet avenir nécessite aussi une régulation du marché du bois et donc un encadrement des prix, comme le demande la CGT depuis plusieurs mois.

La CGT exige donc que le chantage cesse, que la saisine du tribunal de commerce n'ait pas lieu et que soit immédiatement clarifiée, par l'Etat et par l'entreprise, la nature des engagements de chacun.

Après des mois de menace pour leur avenir et leurs emplois, et alors qu'elles et ils mènent une lutte exemplaire pour l'avenir industriel, les travailleuses et travailleurs de Fibre Excellence doivent être fixés sur la situation et avoir des perspectives claires.

Dans l'hypothèse où Fibre Excellence ne confirmerait pas son engagement en France, la CGT exige qu'une table ronde soit immédiatement convoquée par l'Etat sur la base des engagements déjà pris et de nouveaux à prendre, pour assurer, avec tous les acteur-ices concerné-es, la continuité de l'activité par tous les moyens nécessaires.

Montreuil, le 14 avril 2026